

CERTIFICAT

“Handicaps et accessibilité”

Objectifs

Savoir **accueillir** des personnes, quel que soit leur handicap

Savoir **réagir** dans des situations liées au handicap

Savoir **adapter** l'environnement pour le rendre accessible



01

Jeudi 26 septembre
Qu'est-ce qu'un handicap ?

02

Jeudi 14 novembre
L'accessibilité :
normes et les usages
Le handicap moteur

03

Jeudi 5 décembre
Le handicap visuel

04

Jeudi 16 janvier
Le handicap auditif

05

Jeudi 6 février
Les handicaps
“invisibles”

06

Jeudi 6 mars
Les Troubles
du Spectre
de l'Autisme

07

Jeudi 24 avril
Handicap et travail

08

Mercredi 14 mai
Évaluation



Inscription en
ligne

Informations pratiques

Toutes les formations ont lieu de 18h à 20h, l'évaluation de 13h30 à 17h30

Bâtiment Michel Serres – Amphithéâtre 1

13 rue Lavoisier – Mont-Saint-Aignan

Tarifs

Gratuit pour les adhérents de Handisup et les employeurs partenaires

50 € pour le inscriptions individuelles (contrat de formation professionnelle)

250 € pour les salariés avec prise en charge par l'employeur

Évaluation

Pour obtenir le certificat, il faut avoir assisté à toutes les formations et validé l'évaluation

Bâtiment Michel Serres – 13 rue Lavoisier 76821 Mont-Saint-Aignan cedex
02 32 76 92 52 – secretariat@handisup.asso.fr
www.handisup.asso.fr